

Urmet

2
voice

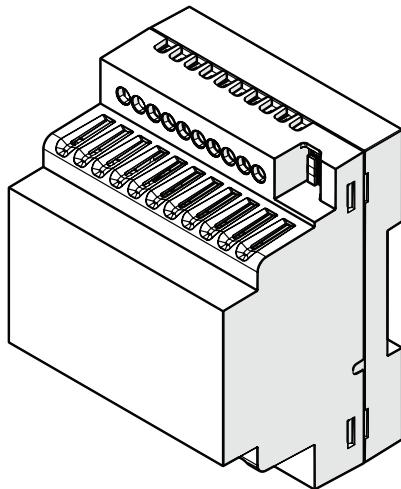
Mod.
1083

DS 1083-125

LBT 20828

DISTRIBUTORE DI COLONNA
COLUMN DISTRIBUTOR
DISTRIBUTEUR DE COLONNE
DISTRIBUIDOR DE COLUMNA
STEIGLEITUNGSVERTEILER
SYSTEEMKOLOMVERDELER

Sch./Ref. 1083/53



FRANÇAIS

Le distributeur de colonne Réf. 1083/53 a été projetée exprès pour le système 2Voice et est utilisé pour diviser une colonne de postes internes en plusieurs dorsales (2 maximum) ou pour raccorder plusieurs colonnes (32 maximum) indépendantes dans le système. Elle peut piloter une colonne et 2 postes d'appel au maximum qui sont directement raccordés à l'interface.

Le distributeur de colonne Réf. 1083/53 et l'interface de colonne Réf. 1083/50 correspondent si la colonne présente **2 dorsales maximum**.

Pour plus d'informations, se reporter au manuel du système livré avec l'alimentation Réf. 1083/20A.

ATTENTION!

Toutes les informations concernant l'**interface de colonne Réf. 1083/50** (nombre d'utilisateurs, extensions, configuration des commutateurs dip-switch, etc ...) sont également valables pour le **distributeur de colonne Réf. 1083/53** sauf pour les contraintes suivantes :

- Le distributeur de colonne Réf. 1083/53 peut être remplacé à une interface de colonne Réf. 1083/50 uniquement si dans le système la colonne présente **2 dorsales maximum** (LINE 1 et LINE 2).
- Il n'est pas possible d'utiliser les fonctions supplémentaires liées aux bornes AUX présentes sur l'interface de colonne Réf. 1083/50 (par ex. allumage de l'éclairage des escaliers).
- Le distributeur de colonne Réf. 1083/53 exclut et insère les terminaisons de ligne via le pontet Z.

INSTALLATION

Le distributeur de colonne peut être installé dans un tableau électrique sur barre DIN (elle occupe la place de 4 modules DIN de 18mm) ou en saillie avec des chevilles qui ne sont pas livrées avec le produit. Les borniers et les dip-switch de configuration sont accessible avec le tableau électrique ouvert.

DESCRIPTION DES BORNES

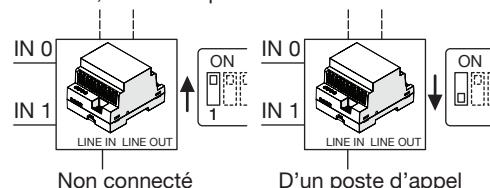
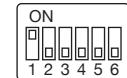
Ø]	LINE IN	Ligne entrante
Ø]	LINE OUT	Ligne sortante
Ø]	IN0	Poste d'appel
Ø]	IN1	Poste d'appel
Ø]	POWER	Alimentation lignes colonne et postes d'appel
Ø]	LINE 1	Colonne, dorsale 1
Ø]	LINE 2	Colonne, dorsale 2

CONFIGURATION

Valeurs implicites:

DIP 1= ON DIP 4= OFF
DIP 2= OFF DIP 5= OFF
DIP 3= OFF DIP 6= OFF

DIP 1: en cas de présence de dispositifs branchés à LINE IN, il doit être positionné sur OFF.

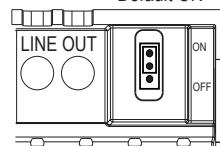


DIP 2 ÷ 6: ils sont utilisés pour programmer le code de la colonne et doivent être configurés selon la table contenue dans le manuel du système livré avec l'alimentation Réf. 1083/20A.

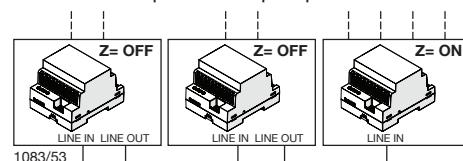
CONFIGURATION DES TERMINAISONS DE LIGNE

Pontet Z

Default ON



En portant le pontet Z en position OFF, la terminaison de ligne est exclue. La terminaison doit être active dans tous les dispositifs câblés à l'extrémité d'une ligne, soit quand une ligne est présente en entrée sur LINE IN et qu'elle ne repart pas de LINE OUT.



Depuis un poste d'appel principal ou un interface pour poste externe

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation (LINE IN):	36 – 48 V
Tension d'alimentation (POWER):	36 – 48 V
Consommation au repos (LINE IN):	35 mA max
Consommation maximale (LINE IN):	120 mA max
Consommation au repos (POWER):	30 mA max
Consommation maximale (POWER):	75 mA max
Température de fonctionnement:	- 5 ÷ + 45 °C

ENGLISH

15.105 Information to the user statements:

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation.

This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.

If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FRANÇAIS

15.105 Informations sur les déclarations utilisateur:

L'appareillage a été testé et sa conformité aux limites pour les dispositifs numériques de Classe B a été attestée, conformément à la partie 15 des normes FCC.

Ces limites sont établies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences dangereuses sur une installation résidentielle.

L'appareillage génère, utilise et peut irradier de l'énergie en radio fréquence et, dans le cas où il ne serait pas installé et/ou utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences dangereuses pour les communications radio.

Toutefois, aucune garantie n'est fournie quant à l'éventualité d'interférences sur une installation donnée.

Si l'appareillage cause des interférences dangereuses pour la réception radio ou TV, qui peuvent intervenir en éteignant et en rallumant l'appareillage, l'utilisateur est invité à corriger l'interférence en recourant à une des solutions suivantes :

- Orienter différemment ou repositionner l'antenne du récepteur.
- Augmenter la distance entre l'appareillage et le récepteur.
- Brancher l'appareillage à une prise d'un circuit autre que celui auquel le récepteur est branché.
- Consulter le concessionnaire ou un technicien radio/TV qualifié pour obtenir l'assistance nécessaire.

Toute modification non expressément approuvée par le responsable de la conformité peut invalider le droit de l'utilisateur à utiliser l'appareillage.

ESPAÑOL

15.105 Información a las declaraciones de usuario:

Este equipo ha sido sometido a las pruebas pertinentes y cumple con los límites establecidos para un dispositivo digital de Clase B, conforme al apartado 15 de las reglas de la FCC.

Estos límites están diseñados para proporcionar una protección razonable contra la interferencia dañina en una instalación residencial. Este equipo genera, utiliza y puede irradiar energía de radiofrecuencia y si no se instala y utiliza de acuerdo con las instrucciones, puede causar interferences perjudiciales en las comunicaciones de radio.

Sin embargo, no hay garantía de que no se vaya a producir interferencia en una instalación en específico. Si este equipo causa interferencia perjudicial a la recepción de radio o televisión, puede determinarla prendiendo y apagando el equipo, se recomienda al usuario que intente corregir la interferencia realizando una o más de las siguientes medidas:

- Cambie la orientación o ubicación de la antena receptora.
- Aumente la distancia entre el equipo y el receptor.
- Conecte el equipo a la toma corriente en un circuito distinto al que esté conectado el receptor.
- Consulte al distribuidor o a un técnico de radio y TV con experiencia.

Los cambios o modificaciones no aprobados expresamente por la parte responsable del cumplimiento pueden anular la autoridad del usuario para utilizar el equipo.



ITALIANO

DIRETTIVA 2012/19/UE DEL PARLAMENTO EUROPEO E DEL CONSIGLIO del 4 luglio 2012 sui rifiuti di apparecchiature elettriche ed elettroniche (RAEE)

Il simbolo del cassetto barrato riportato sull'apparecchiatura o sulla sua confezione indica che il prodotto alla fine della propria vita utile deve essere raccolto separatamente dagli altri rifiuti.

L'utente dovrà, pertanto, conferire l'apparecchiatura giunta a fine vita agli idonei centri comunali di raccolta differenziata dei rifiuti elettrotecnici ed elettronici.

In alternativa alla gestione autonoma è possibile consegnare l'apparecchiatura che si desidera smaltire al rivenditore, al momento dell'acquisto di una nuova apparecchiatura di tipo equivalente.

Presso i rivenditori di prodotti elettronici con superficie di vendita di almeno 400 m² è inoltre possibile consegnare gratuitamente, senza obbligo di acquisto, i prodotti elettronici da smaltire con dimensione massima inferiore a 25 cm.

L'adeguata raccolta differenziata per l'avvio successivo dell'apparecchiatura dismessa al riciclaggio, al trattamento e allo smaltimento ambientalmente compatibile contribuisce ad evitare possibili effetti negativi sull'ambiente e sulla salute e favorisce il reimpiego e/o riciclo dei materiali di cui è composta l'apparecchiatura.



ENGLISH

DIRECTIVE 2012/19/EU OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 4 July 2012 on waste electrical and electronic equipment (WEEE)

The symbol of the crossed-out wheeled bin on the product or on its packaging indicates that this product must not be disposed of with your other household waste.

Instead, it is your responsibility to dispose of your waste equipment by handing it over to a designated collection point for the recycling of waste electrical and electronic equipment.

The separate collection and recycling of your waste equipment at the time of disposal will help to conserve natural resources and ensure that it is recycled in a manner that protects human health and the environment.

For more information about where you can drop off your waste equipment for recycling, please contact your local city office, your household waste disposal service or the shop where you purchased the product.



FRANÇAIS

DIRECTIVE EUROPÉENNE 2012/19/UE du 4 juillet 2012 relatif aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Le symbole de la poubelle sur roues barrée d'une croix présent sur le produit ou sur son emballage indique que ce produit ne doit pas être éliminé avec vos autres déchets ménagers.

Au lieu de cela, il est de votre responsabilité de vous débarrasser de vos équipements usagés en les remettant à un point de collecte spécialisé pour le recyclage des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). La collecte et le recyclage séparés de vos équipements usagés au moment de leur mise au rebut aidera à conserver les ressources naturelles et à assurer qu'elles sont recyclées d'une manière qui protège la santé humaine et l'environnement. Pour plus d'informations sur les lieux de collecte où vous pouvez déposer vos équipements usagés pour le recyclage, veuillez contacter votre revendeur, votre service local d'élimination des ordures ménagères.

DS 1083-125

URMET S.p.A.
10154 TORINO (ITALY)
VIA BOLOGNA 188/C
Telef. +39 011.24.00.000 (RIC. AUT.)
Fax +39 011.24.00.300 - 323



LBT 20828

Area tecnica
servizio clienti +39 011.23.39.810
<http://www.urmet.com>
e-mail: info@urmet.com

MADE IN CHINA